



## Compte-rendu du Conseil d'Administration

Du CIAS AUNIS ATLANTIQUE  
Le 15 juin 2022 à ST JEAN DE LIVERSAY

Le mercredi 15 juin 2022 à 18h00, le Conseil d'Administration du CIAS Aunis Atlantique, convoqué le mercredi 8 juin 2022, s'est réuni sous la présidence de Mme Nadia BOIREAU, Vice-Présidente Déléguée du CIAS Aunis Atlantique à la Résidence « La Chancelière », 7 rue Beauséjour, 17170 SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY.

### Nombre de membres

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 19

**Etaient présents :** Hélène AUDINET, Nadia BOIREAU, Martine BOUTET, Annick CARBONNET, Maryse CHAGNIAU, Paulette FRADET, Sylvie FRELAND GARNIER, Sylvie GATINEAU, Gislaine GOT, Marie GRATEDOUX, Brigitte KROL, Maryannick LEROUX, Dominique LECORGNE, Philippe NEAU, Philippe PELLETIER, Laurent RENAUD et Dominique ROBIGO.

**Etaient absents excusés :** Gérard BOUHIER, Suzanne BRETON, Bernard CHARRON, Marjorie DUPE, Annie GRATTET, Marie-Claude LARGEAU, Stéphane MALHERBES, Thierry RAMBAUD, Monique THORAIN et Jean-Pierre SERVANT.

### Avaient donné pouvoir :

Annie GRATTET donne procuration à Sylvie GATINEAU

Gérard BOUHIER donne procuration à Gislaine GOT

### Assistaient à la séance :

Cécile DESPLANTES, Responsable du CIAS

Elodie GALLOCHAT, Agent de développement Local

Madeline LOUVET, Chargée de mission CLS-CLSM

Régis MENSA, Assistant de Direction

Nassima RAVARIT, Conseillère numérique France Services

Harry VAN LIEMPD, Conseiller numérique France Services

**Secrétaire de séance :** Sylvie FRELAND GARNIER

### 1/ Installation d'un nouvel administrateur

L'article 123-29 du Code de l'Action Sociale et des Familles dispose que « l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale élit ses représentants au conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale au scrutin majoritaire à deux tours. ».

Vu la délibération n° CCom11122019-14 du 11 décembre 2019 modifiant les statuts du Centre Intercommunal d'Action Sociale en fixant le nombre de représentants du collège des membres Elus,

Madame la Vice-Présidente déléguée rappelle que vu la démission de Monsieur TRETON et la candidature de Monsieur RAMBAUD,



De même vu la délibération CCom-23032022-25 de la collectivité de rattachement en date 23 mars 2022, désignant Monsieur Thierry RAMBAUD pour siéger au sein du collège des membres Elus du CIAS Aunis Atlantique,

**Le Conseil d'Administration PREND ACTE de la nomination de Monsieur Thierry RAMBAUD au sein du Conseil d'Administration du CIAS Aunis Atlantique.**

## **2/ Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 30 mars 2022**

Madame la Vice-Présidente Déléguée rappelle aux membres que le compte-rendu de la précédente séance datée du 9 février 2022 leur a été adressé avec la convocation.

Elle constate l'absence de remarque sur ce compte-rendu.

**Le compte-rendu est ADOPTE à l'unanimité.**

## **3/ RH – Actualisation de la filière Médico-Sociale pour attribution du RIFSEEP**

Madame la Vice-Présidente Déléguée rappelle aux membres présents que par délibération en date du 12 juillet 2017, la collectivité de rattachement avait décidé d'instaurer le RIFSEEP selon les différents critères d'attributions qui avaient été présentés.

De même, le CIAS Aunis Atlantique dans sa délibération 23 2020 en date du 13 novembre 2020 avait décrit l'ensemble du dispositif RIFSEEP tel qu'il est décliné au sein de notre établissement. Dans son article 1 concernant les bénéficiaires, il convient d'actualiser les cadres d'emplois éligibles qui n'apparaissaient pas dans la délibération initiale.

Cette mise à jour concerne notamment dans la filière Médico-Sociale le cadre d'emploi des Infirmiers territoriaux en soins généraux. Elle complète la délibération suite à l'arrivée de Madeline LOUVET dans nos services.

**Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **VALIDE l'actualisation dans la filière Médico-Sociale pour le cadre d'emploi des Infirmiers territoriaux en soins généraux,**
- **AUTORISE que la présente délibération n'ABROGE pas les délibérations antérieures concernant le régime indemnitaire.**
- **AUTORISE le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

## **3/ RH – Points sur les élections professionnelles**

Un point d'information est apporté à l'ensemble des administrateurs sur le déroulement, l'organisation et le calendrier à venir des élections professionnelles.



Madame la Vice-Présidente Déléguée rappelle que dans le cadre du renouvellement général du Comité Social Territorial, elles auront lieu le 8 décembre 2022.

La composition de cette instance doit être déterminée par délibération six mois avant la date du scrutin, soit au plus tard le 8 juin 2022 en cas de vote par urne ou par correspondance.

Conformément à l'article 30 du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021, cette délibération devra être prise après consultation des organisations syndicales. Cette consultation a eu lieu le 22 avril 2022.

L'avis du CT a été donné le 3 mai 2022.

La représentativité de la liste pour un effectif global CDC-CIAS : 82 femmes / 11 hommes et sera de 7 agents femme et 1 agent homme.

La présentation des modèles a été validée concernant :

- des bulletins de vote
- des enveloppes intérieures (pour les votes par correspondance) : format, couleur
- des enveloppes extérieures (pour les votes par correspondance) : format, couleur
- des déclarations individuelles de candidature

Le bureau de vote se trouvera dans le modulaire au siège de la CDC Aunis Atlantique

Une Boite Postale va être créée pour les votes par correspondance.

Calendrier à venir :

Avant le 08 août 2022 : ajustement éventuel de la répartition hommes/femmes

Avant le 09 octobre 2022 : affichage des listes électorales scrutin (CST)

Avant le 23 novembre 2022 : date limite de dépôt des candidatures des organisations syndicales (scrutin CST)

#### **4/ RH – Tableau des effectifs et organigramme**

Cécile DESPLANTES nous fait un point complet sur l'organigramme et le tableau des effectifs actuels du CIAS.

Elle précise que 9 postes sont ouverts pour 6 agents sachant que des postes sont ouverts sur plusieurs filières et d'autres catégories en donnant en exemple le poste d'Elodie.

Elle précise que Harry VAN LIEMPD et Nassima RAVARIT n'apparaissent pas dans le tableau des effectifs mais sont présents dans l'organigramme car ils sont sur un dispositif de contrat de projet.

## RH – Tableau des effectifs au 15 juin 2022

			EFFECTIFS POURVUS				EFFECTIFS NON POURVUS
			Temps Complet		Temps non Complet		
CATEGORIES	GRADES	POSTES OUVERTS	Titulaire	Non Titulaire	Titulaire	Non Titulaire	
<b>Filière Administrative</b>		<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Catégorie A	Attaché	2	0	1	0	0	1
Catégorie B	Rédacteur	2	0	0	0	0	2
Catégorie C	Adjoint Administratif	1	1	0	0	0	0
<b>Filière Animation</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Catégorie B	Animateur	1	0	1	0	0	0
<b>Filière Sanitaire et Sociale</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Catégorie A	Assistant Socio-Educatif	1	0	0	0	0	1
Catégorie A	Conseiller Socio -Educatif	1	0	0	0	0	1
Catégorie A	Infirmier en soins généraux	1	0	0	1	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>



Madame la Vice-Présidente Déléguée interroge sur le planning des recrutements notamment pour l'épicerie solidaire.

Cécile DESPLANTES répond que dans un souci de délai de procédure liée à la publicité des postes pour les emplois publics et en fonction des travaux, le lancement des recrutements est envisagé en janvier 2023. Aucun poste n'a été budgété pour 2022.

Madame la Vice-Présidente Déléguée précise que pour le recrutement de l'agent d'accueil, on pourrait éventuellement envisager de prendre une personne à mobilité réduite.



Cécile DESPLANTES précise que le CIAS n'est pas soumis à l'obligation de recruter une personne en situation de handicap contrairement à notre collectivité de rattachement et qu'une mise à disposition éventuelle est envisageable.

## 5/ Finances - Décision modificative n°1

Madame la Présidente Déléguée rappelle à l'Assemblée que dans le budget il a été inscrit au 002 : 29 091.50€, or il fallait inscrire 29 127.50€.

Suite à ce défaut d'écriture, il convient de prendre une décision modificative et la prise d'une délibération s'impose pour régulariser cette différence de 36€.

Si le résultat en investissement en ligne 001 Dépenses Investissement, et la couverture du déficit par le compte 1068 sont intégrés correctement, il s'avère que la ligne 002 en recette de fonctionnement reprise au budget pour 29091.50 est erronée car elle devrait être de 29 127.50 €.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 017003

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. COURCON-NUAILLE-D'AUNIS

ETABLISSEMENT : CIAS AUNIS ATLANTIQUE

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

52000 - CIAS AUNIS ATLANTIQUE

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	110,00		-4 948,41		-4 838,41
Fonctionnement	11 994,30		21 971,61		33 965,91
<b>TOTAL I</b>	<b>12 104,30</b>		<b>17 023,20</b>		<b>29 127,50</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>12 104,30</b>		<b>17 023,20</b>		<b>29 127,50</b>

**Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **VALIDE la décision modificative,**
- **AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

## 6/ Convention Cadre CDC-CIAS

Madame la Vice-Présidente Déléguée nous explique que dans un souci de clarification, la CdC Aunis Atlantique et le CIAS ont décidé de conclure une convention définissant l'étendue des concours apportés par la Communauté de Communes Aunis Atlantique en dehors de la subvention annuelle d'équilibre du budget.

Les dispositions conventionnelles ci-après répondent à 2 objectifs principaux :

- Optimiser la gestion de la subvention d'équilibre versée par la collectivité de rattachement



dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques,

- Clarifier les conditions des apports en matériel, ressources humaines de la collectivité de rattachement au regard du fonctionnement du CIAS.

La présente convention a également pour but de préciser les conditions générales régissant les concours en nature apportés par la Communauté de Communes Aunis Atlantique pour participer au fonctionnement de son CIAS.

Cette convention de concours réciproque s'applique tant que le Centre Intercommunal d'Action Sociale est accueilli au sein du siège de la collectivité de rattachement, étant entendu entre les parties que le changement de siège social du Centre Intercommunal d'Action Sociale Aunis Atlantique entrainera la conclusion d'une autre convention de concours réciproque.

*Document joint : Convention d'objectifs et de moyens entre la CDC AA et le CIAS AA*

**Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **VALIDE la convention présentée en annexe,**
- **AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

## 6/ Projets en cours

### ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Madame la Vice -Présidente Déléguée demande à Cécile DESPLANTES de nous faire un bilan. La partie statistique étant achevée, les ateliers thématiques ont pu avoir lieu.

Ateliers	Personnes âgées	Personnes en situation de handicap	Inclusion Numérique	Précarité	Habitat
Nombre de participants	10	8	10	18	8

Les acteurs locaux se sont mobilisés mais il est plus complexe d'accéder à des acteurs plus « institutionnels » malgré la présence renforcée du groupe hospitalier et de la CPTS. De nouveaux acteurs sont venus se greffer autour de la table : la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), la Plateforme Territoriale d'Appui, la communauté 360.... Et cela n'a fait que confirmer avec le diagnostic CLS à savoir la nécessité de la mise en réseau des acteurs du 3<sup>ème</sup> âge et du handicap.

Des convergences sont apparues avec le Diagnostic de la Convention Territoriale Globale notamment autour du développement de l'interconnaissance des acteurs, des outils de communication pour favoriser la lisibilité de l'offre existante de services à la fois auprès des professionnels et de la population et des besoins de service en proximité.

La prochaine étape est la restitution de l'étude le 15 septembre matin (10h à la salle de la passerelle à Andilly) avec une première base de rapport faisant état de la réalisation de 75% de la mission.



## INCLUSION NUMERIQUE

Madame la Vice-Présidente Déléguée donne la parole aux conseillers numériques, Nassima et Harry.

- Depuis le 1<sup>er</sup> juin, une permanence est ouverte au public du mardi au vendredi de 14h à 16h30 à l'agence postale communale de Saint-Jean-de-Liversay.
- 4 communes ont vu évoluer le jour des permanences des conseillers numériques :
  - Cram Chaban : Le mardis des semaines impaires de 9h30 à 12h
  - Taugon : Les jeudis des semaines impaires de 14h à 16h30
  - La Ronde : les vendredis des semaines paires de 14h à 16h30
  - Le Gué d'Alleré : Les vendredis des semaines impaires de 9h30 à 12h.
- Les 7 autres communes gardent les mêmes horaires.

La permanence des conseillers numériques de Saint-Jean-de-Liversay est ouverte au public depuis le mercredi 1<sup>er</sup> juin. Le public peut être accueilli au 18 bis de la rue du Dr Quoy dans un bureau de l'agence postale communale réservé aux conseillers numériques. Ces permanences se déroulent chaque semaine du mardi au vendredi entre 14h et 16h30.

Les demandes sont assez diverses et la population qui se présente est à 60 % retraitée. Les autres sont des cinquantenaires actifs et pas de très jeunes certainement dus aux horaires proposés.

Annick CARBONNET demande le nombre de personnes vues dans une journée. Harry lui répond que l'évaluation est difficile à estimer mais que depuis le début de la mise en place du dispositif le nombre d'accompagnements est de 115. Des communes marchent très bien comme Angliers tandis que d'autres peinent un peu plus comme Ferrières ou La Ronde.

Philippe PELLETIER interroge sur le besoin éventuel de renouveler éventuellement la communication. Des courriers ou des mails, en plus des flyers, seront envoyés à chaque association indique Harry VAN LIEMPD.

Ce dispositif est aussi nouveau, indique Madame la Vice-Présidente Déléguée, car beaucoup ne personnes ne connaissent pas le dispositif et confondent le conseiller numérique avec l'agent France Service.

Cécile DESPLANTES explique qu'une communication active est déjà présente. Elle sera renforcée dans l'avenir avec les propositions de chaque structure. Les accompagnements sont aussi variables car se selon les demandes et le public, la durée peut prendre de vingt minutes à deux heures.

### **Concernant les perspectives :**

- 2 ateliers découverte de la tablette ont été réalisés à la Chancelière :

Les retours qui sont faits de la part de Sylvie FRELAND GARNIER sont que si le dispositif est amené simplement comme un outil informatique il n'y aura que deux personnes. Par contre si cela se fait sous la forme d'atelier « mémoire » cela intéressera plus de personnes. Une dizaine de résidents semblent intéressés par ce genre d'atelier. Une adaptation est aussi nécessaire concernant la durée car une heure semble un peu trop long. L'outil informatique est loin de leur quotidien pour une grande majorité car ils n'en ont pas réellement l'utilité.



La possibilité de développer ou non des actions en EHPAD via la tablette ou l'ordinateur semble limitée car les personnes âgées sont vite en difficulté face à la rapidité de la tablette. Les actions avec ce public doivent être adaptées et plus orientées.

Nassima RAVARIT poursuit avec :

La proposition d'ateliers en soirée : premier thème prévu « MonEnfant.fr » pour les assistantes maternelles ou les parents pour une entraide concernant des recherches, des modes de garde, des contrats ou avec la CAF. Un rendez-vous pour préparer cet atelier doit avoir lieu avec le relais petite enfance dans les prochaines semaines, mais cela doit rester de l'entraide car sinon on rentre dans un processus France Services.

Un autre objectif est envisagé avec la possibilité de pouvoir assurer une permanence un samedi matin sur deux à Courçon : le lieu reste à définir mais sûrement la salle des associations, tout comme l'accès libre ou la prise de rendez-vous qui reste à trancher.

Cécile DESPLANTES précise aussi que les ouvertures envisagées le mardi soir se feraient sûrement sous forme de thématiques.

La Possibilité est donnée aussi de proposer des ateliers collectifs :

- En milieu scolaire avec la prévention des risques en ligne, sensibilisation pour lutter contre le cyberharcèlement...
- Sur des sujets précis : CAF, Pronote, sécurité en ligne, contrôle parental...
- Être pare à l'heure du numérique.

Retour aussi, de la part de Philippe PELLETIER, sur la possibilité d'avoir un mini-bus sur le territoire afin d'aller vers les gens. Nous n'en sommes pas encore là mais à l'avenir il va falloir creuser cette idée. Ce que confirme Madame la Vice-Présidente Déléguée avec les Pictos qui font la PictoMobile il faudra forcément qu'à un moment donné une contrepartie soit mise en place sur le reste du territoire. Afin que les administrés de Cram Chaban ou de Charron bénéficient des mêmes services.

Nassima RAVARIT poursuit avec les principaux enseignements que l'on peut tirer de ce premier semestre de fonctionnement :

- Les lieux d'accueil les plus rassurants sont ceux situés dans les mairies pour la **mise en confiance** des usagers.
- La discrétion lors de la permanence est assurée par le lieu de réception des demandeurs (lieux de passage récurrent à éviter)
- Depuis début mars, plus de 111 accompagnements ont été réalisés par les conseillers numériques et 10 réorientations notamment vers les Maison France Services.
- **60%** des usagers accompagnés sont **retraités**, **30%** sont **en emploi**, **8%** n'ont pas renseigné leur statut et **2%** sont **sans emploi**.
- Les demandes les plus fréquentes pour les accompagnements sont :
  - La prise en main du matériel informatique
  - Naviguer sur internet et la gestion de courriels
  - La gestion de contenus numérique
  - Les démarches en ligne

Nassima toujours avec l'information apportée sur la participation à la plateforme en ligne via Le site Les bons clics, le fournisseur officiel de tutoriels et formation de l'inclusion numérique. Le site est



accessible à tous et propose un contenu adapté et constamment mis à jour par la communauté des aidants (CNFS, agents France Service, développeurs web etc.) et les personnes ayant besoin d'information et de formation rapide.

Actuellement nous sommes sur le projet et la participation au comité d'aidants autour du thème : "Consommer moins cher (et plus écologique) grâce au numérique ». E ligne sont déjà disponibles :

Posture de l'aidant : Nouveau guide "Quels contenus pour se former en autonomie sur Les Bons Clics Parentalité et numérique : Parcours "Être parent à l'ère du numérique ».

Harry VAN LIEMPD poursuit en nous informant de la participation au réseau départemental CNFS le 13 juin avec une rencontre avec les autres conseillers numériques de Charente-Maritime et avec des Agents France Service. Cette rencontre a permis d'échanger de cibler le rôle et de bien identifier ce que chacun fait ou ne fait pas.

Philippe PELLETIER a tenu à souligner le gros travail effectué par les conseillers numériques. Mais il a insisté sur le fait qu'il va falloir désormais plus communiquer pour valoriser ces actions.

## POLE SOCIAL

Madame la Vice-Présidente Déléguée nous informe que le projet avance doucement car il s'agit de rénovation et que quelques surprises peuvent apparaître dans les travaux.

Elle nous rappelle que le projet de Pôle Social a retenu l'attention de la Fondation du Patrimoine en raison de la revalorisation d'un bâtiment issu du patrimoine industriel local et de la future destination du lieu liée à un intérêt collectif fort.

C'est pourquoi la Fondation du Patrimoine, dans le cadre de son partenariat avec le fonds de dotation du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime (CAUE 17), accorde une subvention de 100 000 € dans le cadre de la réhabilitation de la Laiterie de Saint Jean de Liversay.

Le plan de financement de l'opération est donc mis à jour de la façon suivante avec l'octroi de cette nouvelle subvention :

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant HT en €	Financier envisagé	Montant HT en €
Acquisition et frais associés	123 050	Etat (subventions notifiées)	280 000
Maîtrise d'œuvre	223 310	Département de la Charente-Maritime (subvention notifiée)	638 000
Travaux hors marché	42 000	CAF (subvention notifiée)	150 000
Contrôleur technique	8 000	Région Nouvelle Aquitaine (subvention notifiée)	490 000
Contrôleur SPS	4 000	Fondation du Patrimoine (subvention notifiée)	100 000
Travaux	2 153 000	Campagne de collecte	37 400
Désamiantage	40 000	CdC Aunis Atlantique	1 000 000
Démolitions	47 000		
Gros œuvre	463 000		
Charpente bois	263 000		
Couverture	55 000		



Etanchéité	142 000		
Bardage métallique	51 000		
Serrurerie	21 000		
Menuiseries extérieures	160 000		
CV – PBS	219 000		
Electricité	107 000		
Cloisons – Isolation – Faux plafonds	146 000		
Menuiseries intérieures	60 000		
Revêtements sols	41 000		
Peinture	57 000		
Aménagements extérieurs	281 000		
Autres	142 040		
TOTAL	2 695 400	TOTAL	2 695 400

Madame la Vice-Présidente Déléguée explique aussi que la campagne de collecte de fonds semble être mal comprise par le grand « Public ».

Annick CARBONNET nous dit ne pas avoir bien compris le principe et la communication faite sur Facebook.

C'est un moyen d'intégrer les habitants (comme cela se fait beaucoup ailleurs) dans le projet et non pas que la CDC Aunis Atlantique n'a pas les moyens de financements nécessaires rappelle Madame la Vice-Présidente Déléguée.

Cécile DESPLANTES confirme que le but était un élan participatif et une appropriation par les habitants du projet qui s'accompagne aussi d'un volet culture et de rappeler que la hauteur des investissements des partenaires institutionnels était relativement importante.

Sylvie GATINEAU est très étonnée de voir qu'aucune explication n'apparaît sur le site hébergeant la cagnotte et que les donateurs potentiels voudraient savoir l'intérêt et de s'étonner du manque d'explications flagrant.

Cécile DESPLANTES est d'accord mais rectifie sur le fait que des explications claires sont présentes sur les bulletins de souscription et au plus vite d'améliorer la communication sur le site.

Madame la Vice -Présidente fait un retour sur l'évolution de l'avancée des travaux à l'ensemble des administrés :

- Finitions à prévoir sur les lots désamiantage et démolition
- Démarrage du gros œuvre en concomitance avec la démolition
- Le planning des travaux est respecté avec quelques aléas techniques qui restent marginaux à ce stade.

Elle fait aussi un rappel et un point sur la campagne d'animation du site :

- Le 8 juillet pause de la première pierre ou bien sur l'ensemble des administrés est convié
- Le 04/09 à 11h00 à la Mairie de St Jean de LIVERSAY : visite artistique avec la SCOP ATEMPORELLE pour faire revivre l'histoire de la Laiterie et du village dans ses dimensions sociale, patrimoniale et industrielle
- Des visites en vidéo du site réalisées par Aunis TV pour partager l'évolution du lieu au fur et à mesure de la réalisation des travaux et en 2023 :



- Une exposition de témoignages et de photos de personnes ayant des liens forts avec la Laiterie réalisée par le photographe Samuel BUTON : poursuite de la collecte des témoignages et tout se passe pour le mieux dans ces échanges reprend Cécile DESPLANTES.

Concernant l'appel à projets recyclerie, la clôture des candidatures a eu lieu le 30 mai à 17h00. Madame la Vice-Présidente Déléguée nous informe que nous avons reçu trois candidatures et invite deux administrés pour faire partie du jury de recrutement. Sylvie FRELAND GARNIER et Martine BOUTET se portent candidates et feront partie des entretiens programmés le 13 juillet prochain.

### ACTIONS LIEES AU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Madame la Vice-Présidente Déléguée donne la parole à Madeline LOUVET qui va nous faire un point complet sur le contrat local de santé et les actions en cours sur les cinq axes.

Sur l'Axe 1, il y a un projet en cours autour du tabac : Echangeons et réfléchissons sur notre tabagisme auprès des « public en situation de vulnérabilité » en Aunis Atlantique.

L'objectif est de renforcer sa motivation et d'échanger en groupe avec des professionnels sur ses expériences sans jugement ni culpabilité et peu importe son stade de motivation.

Les moyens à disposition pour cette action sont le partenariat entre les infirmières ASALÉE et l'IREPS ainsi qu'un soutien financier de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Les dates sont du 4/05 au 29/06 et les participants sont 3 fumeurs volontaires accompagnés par l'espace Mosaïque de Courçon. La difficulté étant de trouver des volontaires. Autre difficulté évoquée par Cécile DESPLANTES est la disponibilité des intervenants en journée.

Madeline LOUVET poursuit en indiquant que 6 ateliers d'une durée de 2h sont programmés ; le but étant de finaliser par des ateliers individuels avec un suivi fait par les infirmières ASALEE.

Sylvie GATINEAU nous informe que suite à un partenariat avec la Ligue contre le cancer sur sa commune ont été instaurées des zones sans tabac au niveau du centre de loisirs et de l'école, sans recevoir le moindre soutien de la part des enseignants.

Madeline LOUVET, toujours au tour de l'Axe 1, nous présente le Projet PEPS – Prescription d'Exercice Physique pour la Santé. Ce dispositif s'inscrit dans la stratégie régionale Sport-Santé-Bien être. Il apporte aux médecins et à leurs patients un cadre partagé, sécurisé afin de favoriser une pratique d'activité physique sur prescription médicale. Le but étant aussi d'assurer un suivi et un encadrement par des associations formées.

Le public concerné sont les personnes sédentaires et personnes porteuses de pathologies chroniques au travers du projet « Passerelle ».

La coordinatrice PEPS a les financements pour proposer cette activité « Passerelle » à un groupe de 10 personnes dont la difficulté va être sa constitution pour septembre. Une réflexion avec les infirmières ASALEE est en cours.

L'objectif est d'axé le travail sur la reprise de confiance, la motivation, la modification durable du comportement et la pérennisation d'une pratique régulière.

Madeline LOUVET continue sa présentation et aborde l'Axe 2 :

Une reconduction du projet 2021 dans les EHPADs du territoire « La culture pour retrouver du lien social ». Une subvention suite à l'Appel à projet auprès de la conférence des financeurs 7500 € nous a été accordée. Ce projet est mené en lien avec le service culture de la CDC Aunis Atlantique.



L'objectif est de toucher des personnes de plus de 60 ans en EHPAD : améliorer leur bien-être, favoriser l'accès à la culture, stimuler leur mémoire et favoriser les échanges. De plus, le but est aussi de renforcer et développer le lien social au sein de la structure d'hébergement de promouvoir le vieillissement actif et ainsi valoriser le potentiel à tous les âges.

Le démarrage est prévu pour juillet, puis septembre et enfin en octobre.

Le déroulement des sessions sera le suivant : 1 spectacle avec 7 représentations de la compagnie Voix d'Aunis : 1 spectacle avec 7 représentations et 3 petites formes artistiques (poème, danse et chanson) pour 20 chambres et 5 unités fermées par le collectif autour de Peter.

Autre action à venir sur l'Axe 2, poursuit Madeline LOUVET sur le champ du handicap. Le 14, 15 et 16 octobre 2022, en partenariat avec le service des sports, de la culture de la CDC ainsi que le CIAS est l'organisation d'un week-end autour de la différence.

La journée du samedi deux représentations pour les 0-4 ans autour de la différence ; le soir il y a le spectacle « Ma Montagne » jouée par des acteurs qui sont pour certains en situation de handicap. Le dimanche, il y aura au niveau des halles du marché à Marans un apéro « insolite » avec l'intervention de « Aides Solutions » suivie d'une promenade méditative ainsi que des ateliers sportifs mis en place par le service des sports.

Le vendredi 14/10 le projet porté uniquement par le CLS avec une soirée ciné-débat autour de la thématique des aidants, avec la diffusion du film Chamboultout par le cinéma de Marans.

A la fin du film va être organisée une table ronde avec l'association Solutions Aidant, UNAFAM et un partage d'expérience avec l'intervention d'une famille d'accueil + un aidant naturel ; contact a été pris aussi avec l'EHPAD de Marans qui a créé « un café des aidants » pour qu'ils interviennent aussi.

Concernant le financement, deux Appels à projet ont été déposés auprès de la CARSAT et ARS PPS.

Concernant l'Axe 3, Madeline LOUVET nous informe qu'il y existe un programme que souhaite développer le CIAS Aunis Atlantique, il s'agit du programme ZAMIZEN sur les compétences psychosociales des enfants de 4 à 10 ans. L'objectif de ce projet est la santé et le bien-être tout au long de la vie et le « vivre ensemble » pour une société plus ouverte et apaisée. Ce programme est prioritairement destiné aux écoles et aux centres de loisirs.

Le CIAS finance les programmes à destination des ACM du territoire par contre un AAP de la région a été déposé pour le développer dans les écoles ; nous aurons la réponse en septembre.

Pour vous faire un descriptif plus précis, il existe sur internet différentes pastilles avec au choix plusieurs thématiques (comment gérer ses émotions, comment canaliser la colère, comment gérer la perte d'un proche, comment aborder le sujet de la guerre aux enfants, obligation de faire les choses pour les enfants etc...).

L'animateur va avoir à sa disposition tout un déroulé de séance qui commence par la diffusion d'une vidéo de trois minutes, le travail sur une chanson puis des fiches outils sur lesquelles les enfants vont pouvoir travailler dessus ou des exemples de questions à poser aux enfants. Le tout est complété par des activités de relaxation et de détente.

L'animateur va pouvoir profiter d'une formation et des webinaires disponibles chaque mois sur des thématiques et ce, afin de couvrir une année scolaire entière.

L'ACM de Courçon a souhaité participer au programme qui débutera en septembre.

Toujours dans l'Axe 3 un projet autour du numérique et du sexisme, un travail qui se fera en partenariat avec le CSC les Pictons.

L'objectif est de prévoir en novembre un week-end sur cette thématique avec un groupe d'élèves du Collège de Marans Maurice Calmels et de prévoir des interventions.



Le vendredi 25 novembre après-midi une représentation théâtre forum d'un groupe d'élèves de 5<sup>ème</sup> devant les autres élèves de 5<sup>ème</sup> sera encadrée par centre socio-culturel des Pictons. Cette représentation sera suivie dans la soirée d'une conférence – débat avec l'intervention de François CAMOU (psychothérapeute sur Niort) pour les collégiens et parents.

Le samedi 26 après-midi aura lieu une autre représentation tout public cette fois, du théâtre forum.

Login Prévention interviendra aussi avec des ateliers « Être parents à l'heure du numérique et « Atelier du numérique » avec une explication pour les parents de l'utilisation contrôle parentaux ou comment limiter les enfants en termes d'accès.

Une subvention suite à l'Appel à projet Mildeca de 1000 euros a été accordée.

Madeline LOUVET poursuit l'axe 3 avec la troisième représentation du Théâtre forum « Une si jolie petite famille » (créée, présentée et animée par le collectif Santé Mentale AA) qui aura lieu vendredi 17 juin à la Gare aux Lapins et sera suivie d'un pot convivial.

Spectacle écrit dans le cadre de la prévention suicide et plus particulièrement le burnout maternel. Pour rappel la première représentation avait eu lieu auprès des assistantes sociales et des assistants sociaux de Marius Lacroix, la 2<sup>ème</sup> représentation a eu lieu le 12 mai toujours à La Rochelle auprès de la Délégation Territoriale.

Madame la Vice-Présidente Déléguée s'interroge sur la communication tenue pour cet événement. Cécile DESPLANTES et Madeline LOUVET répondent que cela a été relayé par les centres sociaux sur Facebook et dans les bulletins intercommunaux.

Une relance va être cependant faite en ce sens auprès des Mairies.

Madeline LOUVET nous propose de se plonger directement dans l'Axe 5 et de nous parler du Projet SEM – Santé En Mouvement. Il s'agit d'un outil « d'aller vers... » par le biais d'un bus itinérant porté par le groupe hospitalier de La Rochelle.

L'orientation portée sur la précarité et la ruralité au travers de 3 champs d'intervention :

- Santé sexuelle et vie affective
- Vaccination
- Sensibilisation autour du dépistage organisé du cancer (col, colon et sein)

Le financement se fera par le biais de l'ARS pour un poste d'infirmier à 50% + médecin à 50%.

La ville de La Rochelle pour les vaccins (+ AAP CPAM) et le buste d'autopalpation.

Une recherche de financement pour le coût de fonctionnement du bus soit environ 3000 € par territoire. L'objectif est de faire 10 interventions pour les 20 communes par an pour un démarrage en janvier 2023.

Laurent RENAUD demande qu'elle sera la durée d'intervention ? Cécile DESPLANTES lui répond toute la journée avec possibilité aussi à plus ou moins long terme d'une intervention possible de l'hôpital au travers de permanence dans le futur Pôle Social et Solidaire.

Madame la Vice-Présidente Déléguée pense que c'est un projet très intéressant pour notre territoire et de souligner au travers de la présentation de toutes ces actions l'importance du Contrat Local de Santé.

[EPICERIE SOLIDAIRE](#)



Madame la Vice-Présidente Déléguée donne la parole à Philippe PELLETIER qui tient à rappeler l'ordre du jour du groupe de travail de ce lundi tout en soulignant la complexité du projet.

- Démarches en cours : mobilier, sources d'approvisionnement, planning, rendez-vous partenaires
- Perspectives budgétaires
- Mobilité et accessibilité : pistes suite au groupe de travail précédent
- Acheteurs solidaires : des produits tout public
- Moyens humains : impact de la régie sur la caisse
- Préparation des visites des épiceries de Surgères et Rochefort

**Mobilier :**

- La liste du mobilier et matériel nécessaire est en cours de finalisation.
- Des demandes de dons vont être réalisés très prochainement (congélateurs, étagères, paniers, distributeurs vrac...).
- Du mobilier sera récupéré via Cyclad.
- Un espace de stockage est à envisager avant l'ouverture.

**Sources d'approvisionnement :**

- Prise de contact avec la banque alimentaire et plateformes de dons.
- Evaluation des produits pouvant être récupérés sous forme de dons.
- Pistes de produits à acheter à prix réduits : invendus (restauration collective, de panier Amap, grandes surfaces), calibrage.
- Point sur le Projet Alimentation de Territoire à venir.
- Primo information sur la réglementation

**Planning :**

- Réalisation d'un pré planning hebdomadaire pour identifier l'organisation.
- Réflexions sur une ouverture continue et venue sur rendez-vous.
- 

Ouverture toute l'année : les élus se prononcent plutôt en faveur mais envisage des fermetures pour tenir compte des bénévoles et salariés. Réflexion sur un fonctionnement allégé durant ces périodes.

La parole est donnée à Elodie GALLOCHAT. Suite au groupe de travail et à la visite de Surgères, il est important de s'interroger sur le nombre de jours d'ouverture envisagé de l'Épicerie. Cécile DESPLANTES penche pour une ouverture de 3 ou 4 demi-journées par semaine avec une adaptabilité concernant la disponibilité des denrées et sur la période estivale d'août avec une ouverture d'une ou deux demi-journées par semaine. Philippe PELLETIER précise qu'il n'y a pas que de l'alimentation mais d'autres besoins comme ceux d'hygiène qui doivent être disponibles tout au long de l'année et d'ajuster en fonction. Elodie GALLOCHAT souligne que les périodes de fermeture permettent le suivi de la gestion des stocks et le nettoyage.

Madame la Vice-Présidente Déléguée interroge sur les personnes qui pourront bénéficier de l'Épicerie Solidaire, sur quels critères et la participation éventuelle.

Elodie GALLOCHAT indique que l'objectif est de 100 foyers par mois, avec un démarrage à 30 avec des personnes résidentes sur le territoire. Si elles n'y résident pas, elles doivent y travailler avec un justificatif et si une épicerie n'existe pas à proximité de leur domicile avec un reste à vivre de 8 euros minimum. Les bénéficiaires devront s'acquitter d'une participation de 30% de la valeur des marchandises



L'accès à l'Épicerie Solidaire dans le projet, doit bien être distinct de l'aide alimentaire précise Cécile DESPLANTES.

Elodie GALLOCHAT revient sur les perspectives budgétaires et la finalisation et l'approbation du budget qui seront à faire pour septembre 2022.

Avec en premier lieu la recherche de pistes de financement à clarifier pour un camion frigorifique ainsi qu'un minibus. Cette dernière éventualité est confirmée collégialement avec Philippe PELLETIER dans le but toujours de l'aide à la personne, de convivialité, de lien social et de l'accès qui doit être possible pour tous en termes de déplacement sur le site.

Philippe NEAU interroge sur le chiffrage éventuel de ces opérations. Cécile DESPLANTES lui indique ainsi qu'à Laurent RENAUD que les coûts vont être plus importants, qu'une demande de subvention de 19000€ par an va être faite auprès du Département (demande de subvention à demander en octobre 2022 pour 2023).

Cécile DESPLANTES souhaite que l'Épicerie Solidaire rentre dans le cadre du Contrat Local de Santé et d'obtenir une subvention éventuelle Prévention et Promotion de la Santé avec l'ARS pour aider au financement des postes et des actions en lien avec l'éducation et la promotion de la santé. Nous allons aussi voir avec la CAF qui à ce jour soutient déjà une partie des postes.

Cécile DESPLANTES interpelle l'assistance sur des points à valider concernant dans les actions collectives la gratuité ou une éventuelle participation financière (par exemple l'accès à un atelier cuisine). Les débats s'engagent concernant la gratuité (pour des personnes n'ayant pas les moyens, dans un but éducatif pour apprendre ou réapprendre à préparer à manger) ou le fait de donner une faible participation (engagement en faveur de l'action, face à une action concrète).

Elodie GALLOCHAT poursuit par autre point à valider la notion d'Épicerie mixte qui permettrait de favoriser la mixité sociale, d'augmenter un peu les recettes surtout d'éviter le gaspillage.

La question se pose aussi, enchaine Elodie GALLOCHAT, sur la tenue de la caisse : la régie nécessite de nommer un régisseur, un suppléant et des mandataires. Le groupe de travail est plutôt favorable pour que des bénévoles soient nommés mandataires. Cela nécessite des personnes de confiance, à trouver et à former en priorité sachant que la comptabilité sera tenue par le régisseur et le suppléant. Leur nombre va dépendre de la décision qui sera prise concernant le nombre de jours d'ouverture.

Pour information à Surgères ils sont ouverts 6 demi-journées par semaine et ont 8 mandataires.

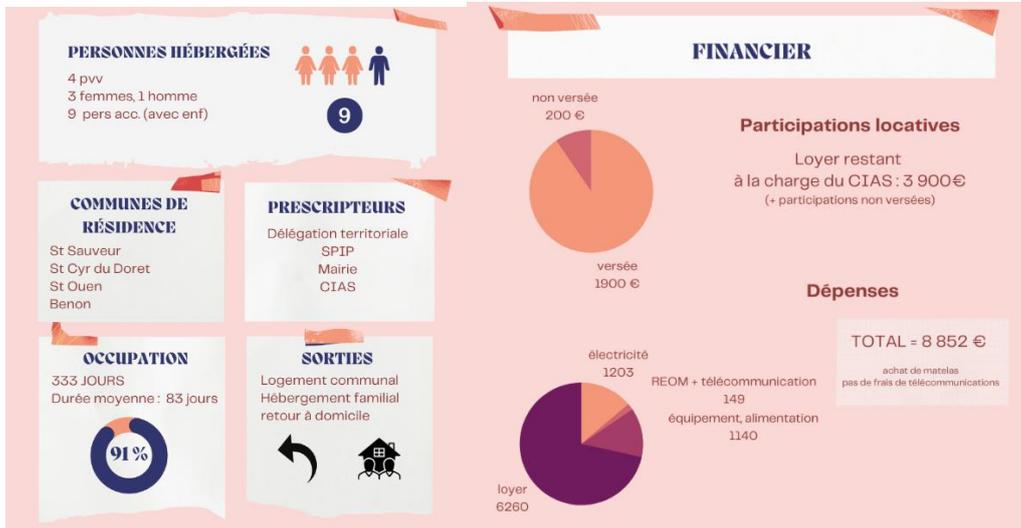
Le 14 juin, la visite de l'épicerie solidaire « Au panier partagé de Surgères » a permis de confirmer et d'approfondir des points vus en groupe de travail. Comme le planning et le mode de fonctionnement (rendez-vous, fermeture, tenue de la caisse...). Des informations concernant l'approvisionnement, le stockage et plus globalement la gestion ont été abordées de même que le mobilier nécessaire et le financement du véhicule.

## DISPOSITIFS HEBERGEMENT – LOGEMENT

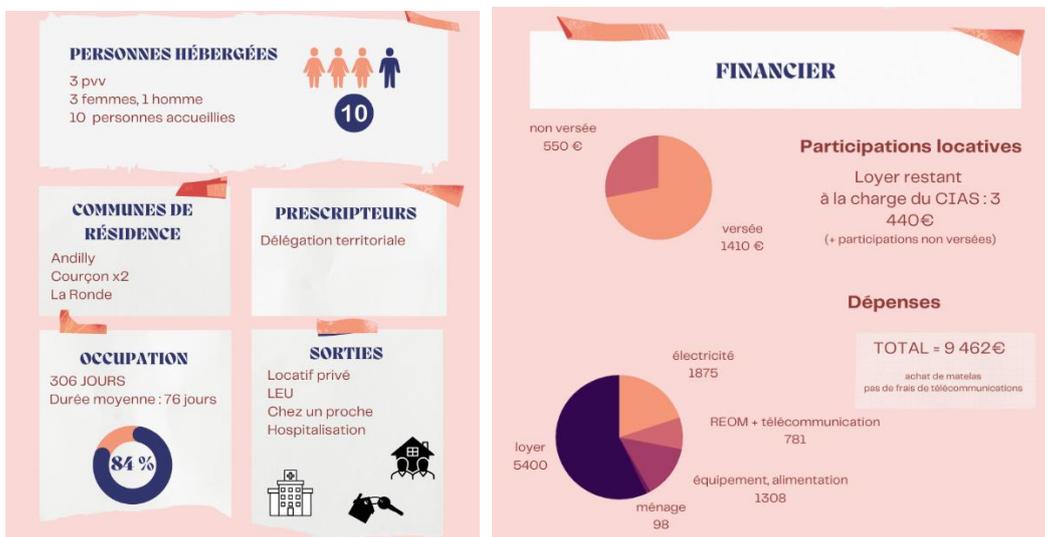
Madame Elodie GALLOCHAT nous fait un bilan détaillé concernant les deux hébergements sur l'année 2021 et le premier semestre 2022 :



BILAN 2021  
**Hébergements d'urgence**  
 MARANS



BILAN 2021  
**Hébergements d'urgence**  
 COURCON



1ER SEMESTRE 2022  
**Hébergements d'urgence**  
 COURCON & MARANS



Elodie GALLOCHAT nous fait ensuite un point complet des différents logements :

→ **Logement d'urgence de Marans**

Il est libre depuis le 23 mai 2022

Mme est partie pour une location dans le parc public.

→ **Logement d'urgence de Courçon**

Il est occupé depuis le 26 avril.

Une dame victime de violences et son fils. PVV en situation de fragilité.

Le prescripteur est la Police Municipale pour une mise à l'abri.

Elle est suivie les services sociaux de la Délégation Territoriale.

Positionnée par les services sociaux de la Délégation territoriale.

Le contrat est renouvelé jusqu'au 30 juin 2022.

Mme n'a pas réglé sa participation locative.

→ **Logement de transition du Gué d'Alléré.**

Il est occupé depuis le 23/12.

Une dame victime de violence et sa fille.

Elle a été positionnée par les services sociaux de la Délégation Territoriale.

Le contrat a été renouvelé pour un mois, jusqu'au 24 juin.

Mme poursuit sa recherche de logement sur le secteur sud AA et Surgères.

Elle a le budget pour le parc public mais se trouve bloquée par sa situation maritale.

Mme est à jour de ses loyers.

Une réflexion est à mener sur la suite d'hébergement pour de prochains sous-locataires.

**11/ Questions diverses**

Aucune question ni aucun sujet n'ont été abordés dans ce chapitre.



## 12/ Agenda

En cette fin de session un rappel des dates à retenir a été effectué par Madame la Vice-Présidente :

### Calendrier des réunions :

Comité de Pilotage du pôle social le 01/07 à 10h00 salle du conseil municipal à St Jean de Liversay

Groupe de travail épicerie solidaire : à voir ensemble -

Restitution Analyse des Besoins Sociaux le 15 septembre à 10h00 – salle de la Passerelle à Andilly

Commissions techniques des logements d'urgence et de transition :

→ 20/06/2022 : Courçon

→ 2/09/2022 : Le Gué d'Alleré

Comité de Pilotage du Contrat Local de Santé à 9h30 - salle de la Passerelle à Andilly

### Calendrier des actions grand public :

→ 17/06/2022 : représentation de « Une si jolie Famille », le théâtre forum local !

→ 01/07 à 09h00 lieu à confirmer : permanence Actiom, mutuelle de territoire

→ 04/09/2022 à 11h00 : Visite insolite avec la SCOP ATEMPORELLE

→ 14/10/2022 à 19h30 salle des fêtes rue de Bordeaux à Marans : soirée ciné-débat sur la thématique des aidants avec le film Chambouletout

**La séance est levée à 21h00.**